



ARRÊTÉ 046 / 2025
portant autorisation temporaire d'occupation du domaine public
RANDONNÉE
DIMANCHE 09 MARS 2025

Le Maire de la Commune de Meung-sur-Loire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2213-1 et suivants,

Vu les arrêtés interministériels du 22 octobre 1963 modifiés et du 24 octobre 1967 relatifs à la signalisation routière,

Vu le Code de la Route, notamment les articles R411-8, R411-25 et R417-10,

Vu la demande formulée par Madame Pascale PICHON, représentant le comité de jumelage de Meung-sur-Loire, pour l'organisation d'une randonnée dans la ville de Meung-sur-Loire, le dimanche 09 mars 2025.

Considérant que les parcours empruntés sont présentés dans les annexes de 1 à 4 ci-jointes.

ARRÊTE :

Article 1 : Madame Pascale PICHON, représentant le comité de jumelage de Meung-sur-Loire, est autorisée à organiser une randonnée pédestre dans les rues de Meung-sur-Loire, le dimanche 09 mars 2025 comme indiqué selon les parcours ci-joints annexés.

Article 2 : Les organisateurs ont en charge de faire appliquer aux participants les règles du code de la route.

Article 3 : Les organisateurs sont équipés de gilets fluorescents réglementaires et mettront en œuvre les règles de sécurité nécessaires à l'organisation de cette manifestation.

Article 4 : L'organisateur prend toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des participants voire annuler la manifestation en cas de risques majeurs constatés.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans, rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cédex, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification. Le Tribunal Administratif peut-être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Article 6 : Le présent arrêté sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles. Ampliation sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Meung-sur-Loire/Cléry Saint-André, à Monsieur le Chef du Centre de Secours de Meung-sur-Loire et le Chef de service de la Police Municipale, chargés chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Le Premier Adjoint, Matthieu MIGEON



Liste des voies ou chemins empruntés ou traversés

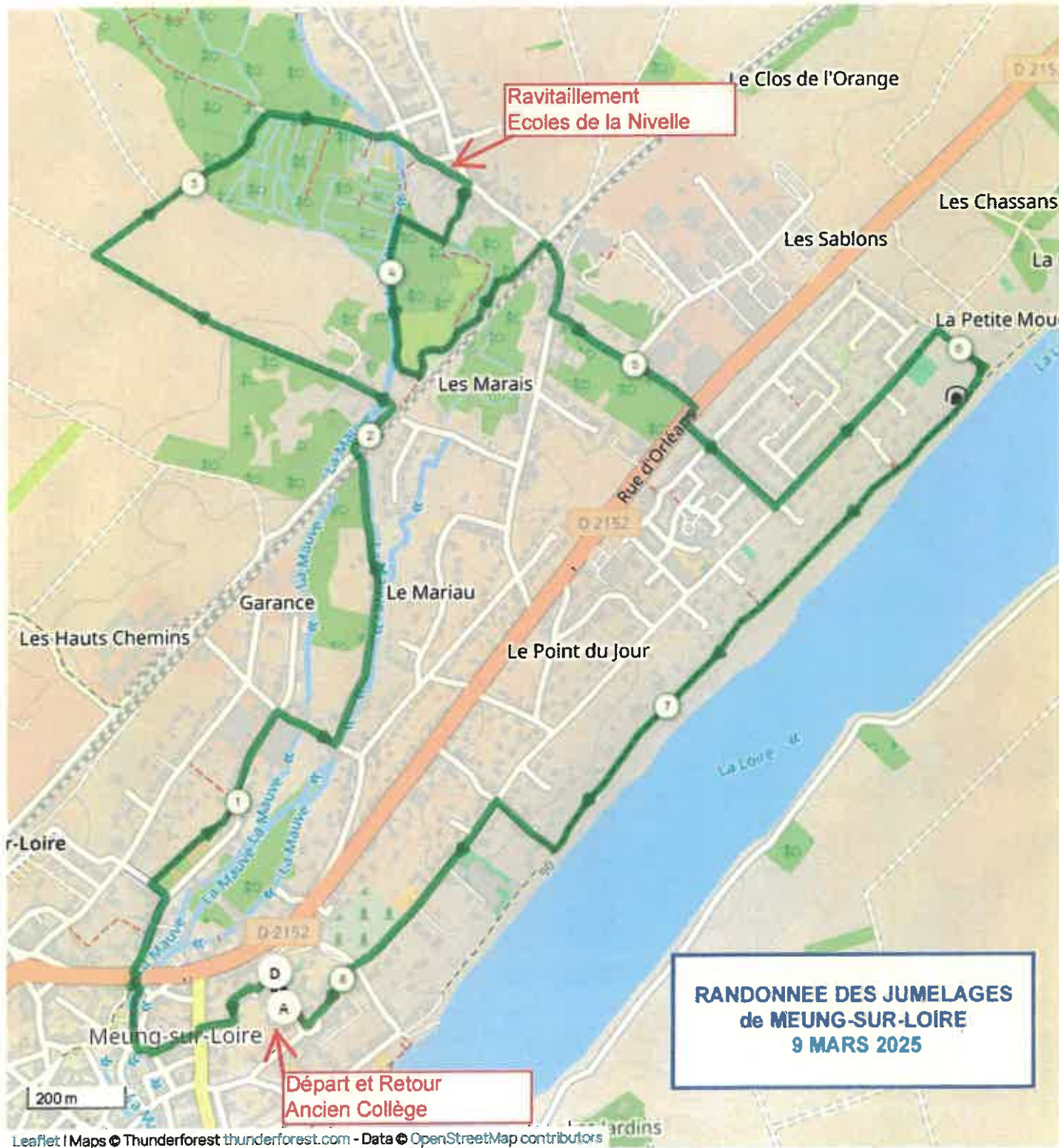
2025	DESIGNATIONS
1	Impasse des Cordeliers rue des Cordeliers
2	Angle : Rue Cordelier et Marbray
3	Rue Cordelier vers le pont
4	Au croisement à gauche, rue Saint Jean
5	Au croisement à droite, rue des boules rouge
6	Traversée sur quai Jeanne d'Arc vers pont
7	Passage sous le pont
8	Sortie passage derrière piscine
9	Chemin des grèves direction sablière
10	A la sablière suivre la Loire
11	Croisement des chemin direction Baulette à droite
12	Baulette avant pont, Loire à vélo à droite
13	Passerelle sur la Loire
14	Sortie passerelle
14bis	Panneau ! "Attention traversée route"
15	Traversée route de Baulette/escalier
16	Suivre le Chemin aux loups
17	Ravitaillement 600m
18	Fin chemin aux loups et rue François Villon
19	Au parc du château sentier à gauche
20	Fin du sentier, route de Blois à droite
21	Ravitaillement
22	Sortie Ravitaillement au croisement rue du Filoir
23	Au bout de la rue du Filoir, rue François Villon à Gauche
24	Rue François villon et rue St Denis
25	Passage sous l'immeuble rue Jean Morin
26	Rue porte d'amont à droite
27	Rue des remparts gauche
28	Rue des tanneries à droite jusqu'au chemin des mauves
29	avant petit pont à gauche chemin des Mauves
30	Angle : Rue Marbray et rue des Mauves
31	Traverser le petit pont
32	Chemin des mauves
33	Escalier bout de chemin
34	Traversée route Général De Gaulle
35	Rue des Chenevières
36	Croisement rue Chenevière rue de Cropet
37	Sentier chemin de Cropet
38	Sortie chemin de Cropet rue des Chenevières
39	Croisement rue des Chenevières et rue de Basmont
40	Croisement rue de Basmont et Chemin de pantin
41	Chemin de Pantin après le pont du Chemin de Fer gauche 12, 18 km
41bis	Chemin de Pantin après le pont du Chemin de Fer droite 8km
42	Après le Château, chemin des meuniers à Gauche
43	12, 18 km longer la voie férée, passer devant le silo et filer tout droit jusqu'à la gare
44	Après la gare, au bout de la route prendre la rue Maison neuve
45	Continuer jusqu'au chemin de la grande maison neuve à gauche
46	Aller tout droit et atteindre la rue du Meunier de l'espoir

Liste des voies ou chemins empruntés ou traversés

47	à 100 metre environ, prendre le sentier avant la rue du chemin poudreux
48	Continuer, traverser le mail, filer au collège, longer et contournerle terrain de rugby
49	Au rond point tourner à gauche sur la nouvelle route
50	Au rond point suivant, traverser la route de la Bonnerie et filer tout droit
51	Avant le silo, prendre le chemin herbeux à gauche
51bis	Au bout du chemin prendre à droite sur 100 m
52bis	Prendre le chemin a gauche le long dur mur du château des Marais
52	A la fin du mur du château réunion des 3 circuits, tout droit
53	Longer le chemin, jusqu'au poteau électrique à gauche
54	Au croisement suivant filer tout droit vers le petit bois
55	Traverser la passerelle
56	Après le pont (ciment) prendre à droite
57	Panneau ravitaillement 300 metres
58	Sortie Moulin de la Nivelle à gauche prendre la rue de l'enfer
59	Route de la Nivelle à droite puis place R.Gautier pour rejoindre le ravitaillement
60	Ravitaillement
61	Sortie du ravitaillement
62	Entrée venelle de la Fontaine
63	Passer le premier pont et prendre à droite
64	Sortir après les marches vers la gauche
65	Suivre le chemin jusqu'au croisement prendre à gauche après le noyer
66	Au croisement des 2 chemins prendre à droite
67	Sortir rue de la nivelle à droite passer sous le pont du chemin de fer
68	Prendre le trottoir de gauche et tourner rue Gallet
69	Suivre la rue Gallet jusqu'à la route de Blois, la traverser au feu
70	Prendre la rue des Potières jusqu'au bout
71	A l'embranchement prendre l'avenue du Blénois à Gauche
72	Suivre l'avenue jusqu'au bout à l'impasse des caves
72BIS	Suivre l'avenue jusqu'au bout à l'impasse des caves
73	Suivre le chemin tout droit, passer la mouche puis la route
74	Circuit 12 prendre le premier chemin à droite, circuit 18 tout droit
75	Arrivé au bord de la Loire, Le Pressoir, prendre à droite
76	Au chemin herbeux, rencontre des 2 circuits
77	Continuer jusqu'au chemin des caves, rencontre des 3 circuits
78	A environ 500 m, quitter la Loire par le ch. des Tourelles (escalier, rampe bois)
79	Suivre le chemin jusqu'à l'avenue du Blénois à Gauche
80	Continuer jusqu'au cimetière, traverser
81	Prendre la rue saint Jean jusqu'à l'arrivée
	Arrivée



Meung-sur-Loire Rando circuit 8kmB #15785894

Distance
8.21 kmDénivelé +
38 mDénivelé -
38 mAltitude min.
89 mAltitude max.
103 m

Leaflet | Maps © Thunderforest thunderforest.com - Data © OpenStreetMap contributors

Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Lors de la pratique de votre activité, veuillez à respecter les propriétés et chemins privés et assurez-vous de la praticabilité du parcours.



Meung-sur-Loire Rando CIRCUIT 12 kmB #15910572

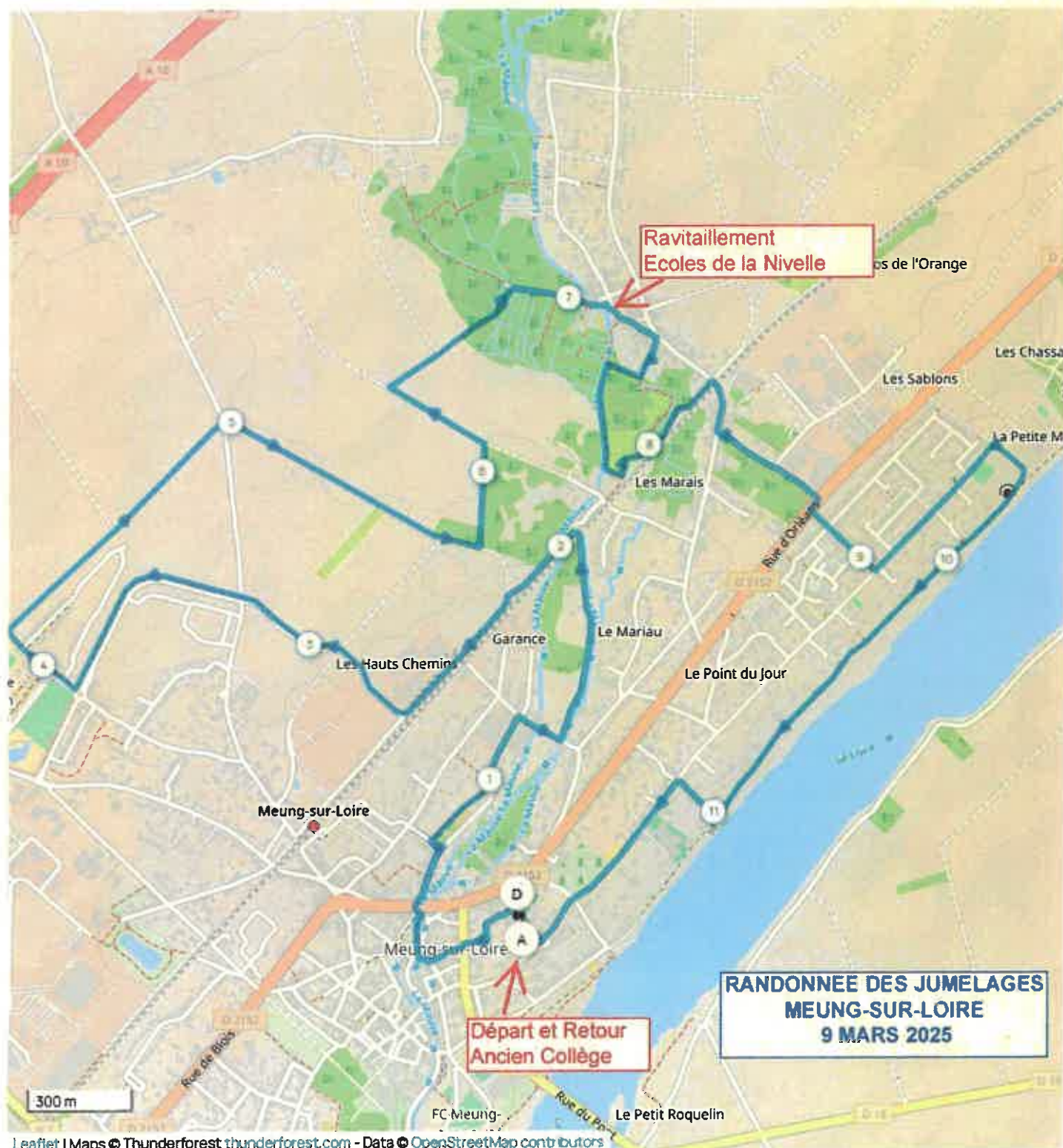
Distance
11.82 km

Dénivelé +
52 m

Dénivelé -
51 m

Altitude min.
89 m

Altitude max.
105 m



Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Lors de la pratique de votre activité, veuillez à respecter les propriétés et chemins privés et assurez-vous de la praticabilité du parcours.



MEUNG-SUR-LOIRE Circuit 18km B #15912661

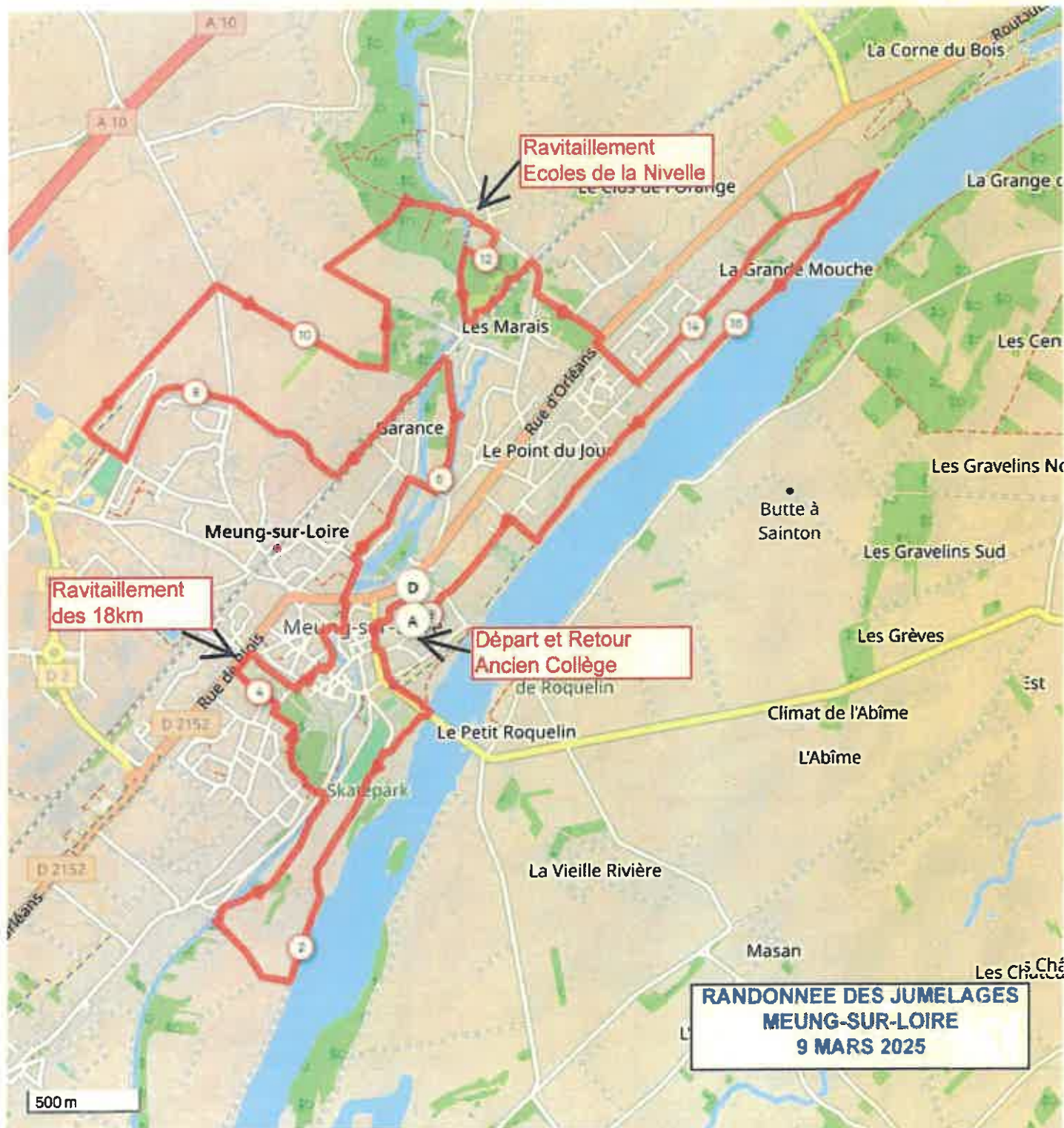
Distance
18.14 km

Dénivelé +
69 m

Dénivelé -
68 m

Altitude min.
84 m

Altitude max.
105 m



Leaflet | Maps © Thunderforest thunderforest.com - Data © OpenStreetMap contributors

Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Lors de la pratique de votre activité, veuillez à respecter les propriétés et chemins privés et assurez-vous de la praticabilité du parcours.